



REGISTRE INSEE

REGISTRE INSEE
118/130 Av. Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19
contact@registreinsee.com



Référence : R23Z6200940

Paris le : 08/12/2014

Destinataire :

Madame, Monsieur,

Vous avez récemment inscrit votre activité auprès des services de l'INSEE. 80 790 464 400 018
Afin de compléter votre inscription au Registre de l'INSEE, veuillez retourner par courrier le coupon ci-dessous dûment complété et accompagné d'un règlement de 349 € relatif aux frais d'inscription

Dénomination sociale	
Ville	TROYES

Montant :	349€
Enregistrement	inclus
Validation	inclus
Insertion	inclus
Montant Total à payer	349€

Merci de retourner votre règlement par chèque accompagné du coupon réponse à : REGISTRE INSEE - 118/130 Av. Jean Jaurès - 75171 Paris Cedex 19

IMPÉRATIF A RETOURNER COMPLÉTÉ

COUPON A JOINDRE AU REGLEMENT

Nom : Tél.



J'accepte les conditions générales

Date Signature

Montant en euros
349 €

A retourner à l'adresse :

REGISTRE INSEE
118/130 Av. Jean Jaurès
75171 Paris Cedex 19



REGISTRE
INSEE

Montant en euros
349 €

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier



Conditions générales de REGISTRE INSEE

Article 1 - Applicabilité

1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tous les rapports juridiques entre le client et REGISTRE INSEE, de quelque chef ou sous quelque dénomination que ce soit, liées à la vente de la publicité sur le contrat entre REGISTRE INSEE et le client, toute commande emporte de plein droit adhésion du client aux présentes conditions générales.

1.2 Les clauses qui dérogent aux présentes conditions générales sont uniquement applicables si et dans la mesure où REGISTRE INSEE les a expressément acceptées. D'éventuelles conditions générales utilisées par le client n'entrent pas en vigueur, sauf si REGISTRE INSEE en a expressément accepté l'applicabilité.

1.3 Cette offre concerne la présence de votre entreprise dans l'annuaire www.registreinsee.com. Cette offre est facultative et non obligatoire, en renvoyant le coupon réponse et vos critères de sélections accompagnés de votre règlement, vous recevrez une facture acquittée en retour. REGISTRE INSEE s'engage à effectuer dès réception de votre accord la mise en ligne de votre entreprise sur l'annuaire professionnel www.registreinsee.com en respectant l'exactitude des critères que vous nous renverrez. Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du tarif d'inscription et de parution.

Article 2 - Formation, durée et résiliation du contrat

2.1 REGISTRE INSEE établit une offre par courrier simple ou par tout type de média au client pour acceptation. Si l'offre est acceptée, le client devra renvoyer le coupon réponse ainsi que tous les renseignements demandés sur l'offre de REGISTRE INSEE. Par l'apposition de la signature, le contrat est ainsi formé. Le client reste redevable de toutes les sommes liées aux prestations de REGISTRE INSEE.

2.2 Le contrat entre REGISTRE INSEE et le client est conclu pour une durée de 3 ans.

2.3 L'abonnement dans l'annuaire professionnel REGISTRE INSEE est consenti et accepté pour une période irrévocable de 36 mois à compter de la date du règlement pour l'inscription. REGISTRE INSEE s'engage à mettre en ligne le client dans un délai de quinze jours dès réception de ses critères de sélection devant figurer sur l'annuaire.

Article 3 - Exclusivité et Confidentialité

3.1 Le client reconnaît ne bénéficier d'aucune exclusivité sur l'espace publicitaire objet du contrat.

3.2 Le non-respect par le client de la présente obligation de confidentialité pourra donner lieu à la résiliation du contrat, sans aucun droit à indemnité pour le client.

Article 4 - Définitions

Dans les présentes conditions générales de vente, sont entendus par

Le client : la personne physique ou morale avec laquelle REGISTRE INSEE conclut un contrat relatif au service REGISTRE INSEE - Bureau de liaison : 118/130 Av. Jean Jaurès 75171 Paris Cedex 19, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tunis sous le numéro: 2642132UT.

Le support : les services à exploiter par REGISTRE INSEE sur l'internet pour le client ; La publicité : message ou indications sur le client, notamment sous forme de bandeaux, logos, liens hypertextes destinés à faire connaître ou promouvoir les produits ou services du client.

Article 5 - Tarif de publication

Le tarif de publication total se compose en deux règlements distincts :

Le tarif d'inscription dans le site REGISTRE INSEE est de 349 euros. Le tarif de parution pour une période de 36 mois est de 18 936€ (dix huit mille neuf cents trente six euros).

Article 6 - Conditions de paiement

L'offre adressée par REGISTRE INSEE correspond au montant de l'inscription sur l'annuaire professionnel, payable par chèque bancaire, ou par virement. Une fois le règlement effectué, le client devra effectuer un second règlement correspondant à la prestation de parution pour la durée totale du contrat de 36 mois soit 18 936€ (dix huit mille neuf cents trente six euros).

Article 7 - Obligations de REGISTRE INSEE

7.1 REGISTRE INSEE, mettra tout en oeuvre pour fournir aux clients les services sans panne. Est entendu par "panne" l'indisponibilité des services à des fins d'utilisation, hormis pendant des périodes de maintenance.

7.2 REGISTRE INSEE, ne garantit expressément pas que les services puissent être utilisés à tout moment et sans interruption ou panne. La seule responsabilité de REGISTRE INSEE pour une panne de service est de réparer le manquement ou de renouveler la délivrance du service manquant. REGISTRE INSEE, a le droit de suspendre le service afin de supprimer une panne, sans être pour autant tenu des dommages-intérêts au client.

Article 8 - Obligations du client

8.1 Le client s'abstient d'enfreindre tout droit à la propriété REGISTRE INSEE de toutes réclamations possibles de tiers, lesquelles ont trait à l'utilisation des services que REGISTRE INSEE propose. 8.2 Le client est responsable de la délivrance correcte des données et/ou des matériaux nécessaires aux services à rendre par REGISTRE INSEE. REGISTRE INSEE, ne peut en aucune manière en être tenu responsable par le client.

8.3 Le client procure à REGISTRE INSEE toutes les informations nécessaires et demandées pour que REGISTRE INSEE fournisse les services. Le client informera immédiatement REGISTRE INSEE des modifications des données qu'il a procurées à REGISTRE INSEE.

8.4 Le client consent à ce que REGISTRE INSEE enregistre ses données personnelles dans l'enregistrement des clients de REGISTRE INSEE. Cet enregistrement des clients est uniquement accessible à REGISTRE INSEE et sert exclusivement à des fins administratives ou aux propres activités de marketing de REGISTRE INSEE. L'enregistrement des clients n'est pas communiqué à des tiers, sauf avec l'accord préalable du client.

Article 9 - Garanties du client

Le client garantit à REGISTRE INSEE avoir obtenu tous les droits et autorisations nécessaires à la mise en ligne de la publicité sur le support, et s'engage à tenir informé REGISTRE INSEE de toute réclamation en cas de contestation sérieuse d'un tiers sur le contenu de la publicité.

Article 10 - Propriété intellectuelle

Tout contenu, marque, logo, signe distinctif ou autre référence relatifs à REGISTRE INSEE, sont la propriété exclusive de REGISTRE INSEE. Le client n'acquerra par conséquent aucun droit de propriété ou d'usage sur le contenu ou le contenant diffusé sur le site Internet de REGISTRE INSEE. Le client transfère à REGISTRE INSEE, pour la durée du contrat, à titre gratuit et non-exclusif, les droits de reproduction relatifs à la publicité.

Article 11 - Limitation de Responsabilité

11.1 REGISTRE INSEE n'est pas responsable, envers le client par suite d'un manquement dans l'exécution ou la non exécution de toute obligation découlant du contrat, dans la mesure où ce manquement à l'exécution ou la non exécution n'est pas imputable à une faute de REGISTRE INSEE et n'est pas à la charge de REGISTRE INSEE en vertu de la loi, d'un acte juridique ou d'opinions courantes dans le commerce social.

11.2 REGISTRE INSEE accepte uniquement une responsabilité pour un dommage subi par le client, lequel est la conséquence d'un manquement imputable dans l'exécution du contrat. La responsabilité de REGISTRE INSEE se limite en tout cas à au maximum la valeur de ce que le client a payé de la partie du contrat dont découle la responsabilité. Toute responsabilité de REGISTRE INSEE pour tout dommage d'exploitation, dommage conséquent ou autre dommage indirect, y compris le manque à gagner, la perte d'économies ou la perte de données, est expressément exclue, sauf en cas d'intention ou d'imprudence délibérée.

11.3 Le client reconnaît expressément que REGISTRE INSEE n'est pas responsable des éventuels défauts liés au support et données fournis par le client, retardant ainsi la mise en ligne des publicités. Ces défauts ne peuvent en aucun cas justifier résiliation du contrat, ni ouvrir droit à une quelconque indemnisation au profit du client qui reste redevable des sommes facturées par REGISTRE INSEE à la date convenue et pour l'intégralité des prestations rendues.

11.4 En cas de survenance d'un événement de force majeure, ou de toute autre circonstance ayant une cause extérieure et/ou indépendante du fait personnel de REGISTRE INSEE, tout retard ou défaut de diffusion de la publicité, ne peut justifier la résiliation du contrat par le client, ni donner droit à des dommages et intérêts à son profit. En contre-partie, REGISTRE INSEE s'engage à faire paraître le client dans l'annuaire professionnel dès que les moyens techniques le permettent à nouveau et ceci pour la durée initialement souscrite.

Article 12 - Dispositions finales

12.1 Les présentes conditions générales sont uniquement soumises au droit français.

12.2 Tous les litiges susceptibles de résulter de la validité, de l'interprétation, de la rupture ou de l'exécution des présentes conditions générales ou du contrat conclu entre REGISTRE INSEE et le client, dans la mesure où ils ne seront pas réglés à l'amiable, seront soumis aux juridictions des Tribunaux compétents de Tunis.

Article 13 - Inextinguibilité du contrat

Le client s'engage sauf accord express de REGISTRE INSEE, à ne pas céder à titre onéreux ou gratuit à quelque personne que ce soit, un quelconque des droits des présentes conditions générales et/ou du contrat. Toute violation du présent engagement entraînera l'annulation immédiate du contrat.